

# Fabrique d'église - Saint-Nicolas (Mons) - Budget 2022

Rapport officiel

Siège social:  
Rue des Groseilliers 5  
7000 Mons

Ville de Mons  
Diocèse de Tournai  
Province de Hainaut  
BCE: 0211.166.426

## Le président

Henri Brouet  
Avenue Reine Astrid 10  
7000 Mons

065 84 38 28  
broueth@gmail.com

## Le secrétaire

Dominique Mougnot  
Avenue Saint-Pierre 84  
7000 Mons

065 35 53 62  
dmougnot@skynet.be

## Le trésorier

Raoul Hanard  
Place des Chasseurs à pied 5 / 1.1  
7000 Mons

065 31 68 06  
raoul.hanard1@gmail.com  
✉ adresse de correspondance

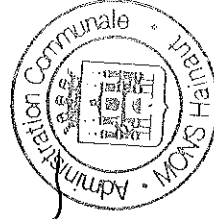
## Le présent budget incorpore:

- le résultat définitif du compte annuel 2020 arrêté par le conseil de fabrique le 23/03/2021 (approuvé par la Commune le 21/06/2021)
- Pour le calcul du résultat présumé 2021: le budget initial 2021 arrêté par le conseil de fabrique le 19/08/2020 et approuvé par la Commune le 19/09/2020

## Suivi du budget:

- Décision du conseil de fabrique:
- Transmis à la Commune et au Diocèse de Tournai:
- Reçu à la Commune: *le 11/08/2021*
- Reçu au Diocèse de Tournai:
- Décision du Diocèse de Tournai:
- Décision de la Commune:

04/08/2021



## Préambule - Le calcul du résultat présumé de l'exercice 2021 (budget 2022)

Le calcul du résultat présumé de 2021 se base sur les 2 étapes suivantes:

- le résultat définitif du compte annuel 2020 arrêté par le conseil de fabrique le 23/03/2021 (approuvé par la Commune le 21/06/2021)
- le budget initial 2021 arrêté par le conseil de fabrique le 19/08/2020 et approuvé par la Commune le 19/09/2020

Actif		Passif	
Boni du compte 2020	9.698,91	Déficit du compte 2020	
Boni du budget 2021 (après modifications éventuelles)		Déficit du budget 2021 (après modifications éventuelles)	
Crédit inscrit à l'art. D52 des dépenses du budget 2021		Crédit inscrit à l'article R20 des recettes du budget 2021	10.914,34
Total A	9.698,91	Total B	10.914,34
Différence (A-B) = (Boni - Mali)*			-1.215,43
Observations du trésorier et du conseil de fabrique - révision			
Résultat présumé après révision (par le trésorier)			-1.215,43

\*Si A est plus élevé que B, la différence est un boni présumé à inscrire à l'article R20 des recettes.  
Si B est plus élevé que A, la différence est un mali présumé à inscrire à l'article D52 des dépenses.

Le résultat présumé de 2021 est de 1.215,43 euros en négatif; ce montant s'ajoute à l'art. D52 des dépenses du budget 2022.

## Observations et explications

### Dépenses

#### Art.15 (livres liturgiques)

Achat nouveaux missels romain

#### Art.27 (entretien église)

Travaux non réalisés ou qui doivent être terminés (2019-2020)

Réparations au niveau des toitures arrière chœur.

Suite travaux installation électrique et éclairage. Réparations joints autour vitraux.

Réparations + aménagement locaux annexes chapelle d'hiver.

Réparations et traitement nombreuses boiseries.

4

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Évêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>RECETTES</b>	<b>203.770,79</b>	<b>138.153,03</b>		
<b>CHAPITRE I. RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>142.662,33</b>	<b>138.153,03</b>		
R01. Loyers de maisons	9.361,81	16.000,00		
R02. Fermages de biens en argent				
R03. Fermages de biens en nature, évaluation en argent				
R04. Rentes foncières en argent	5,95	5,95		
R05. Rentes en nature, évaluation en argent				
R06. Revenus des fondations, rentes				
R07. Revenus des fondations, fermages et maisons	6.269,90	6.500,00		
R08. Intérêts de fonds placés sur hypothèque				
R09. Intérêts en rentes sur l'État				
R10. Intérêts à la Caisse d'Épargne	252,33	100,00		
R11. Intérêts des fonds placés en d'autres valeurs	518,55	400,00		
R12. Coupes de bois				
R13. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.				
R14. Produits des chaises, bancs, tribunes				
R15. Produits des troncs, quêtes, oblations	1.017,00	2.500,00		
R16. Droits de la fabrique dans les inhumations, les services funèbres et les mariages	440,00	400,00		
R17. Supplément pour les frais ordinaires du culte	116.651,03	104.542,08		
R18. Autres recettes ordinaires				
R18A. Quote-part des travailleurs dans cotisations ONSS	2.755,80	2.800,00		
R18B. Prémonte professionnel retenu à la source	2.164,10	1.700,00		
R18C. Remboursements				
R18D. Occupation de l'église				
R18E. Antenne relais GSM				
R18F. Divers (recettes ordinaires)	3.225,86	3.205,00		
<b>CHAPITRE II. RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>61.108,46</b>			
R19. Boni du compte de l'exercice précédent	751,96			
R20. Boni présumé de l'exercice précédent				
R21. Emprunts				
R22. Vente de biens, coupes extraordinaires, etc.				
R23. Remboursements de capitaux	60.356,50			
R24. Donation, legs				
R25. Subsidés extraordinaires de la commune				
R26. Subsidés extraordinaires de la province				
R27. Subsidés extraordinaires de la R.W.				
R28. Autres (recettes extraordinaires)				
R28A. Solde de subside ordinaire reçu dans les limites du compte				
R28B. Solde de subside extraord. reçu dans les limites du compte				

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
R28C. Indemnité d'assurance pour travaux extraordinaires	R28C.			
R28D. Divers (recettes extraordinaires)	R28D.			
<b>RÉCAPITULATION - RECETTES</b>				
Recettes ordinaires	142.662,33	138.153,03		
Recettes extraordinaires	61.108,46			
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>203.770,79</b>	<b>138.153,03</b>		

Montants  
rectifiés par  
l'EvêchéMontants  
rectifiés par la  
Commune

Compte 2020 Budget 2022

DÉPENSES	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>CHAPITRE I. DEPENSES RELATIVES A LA CELEBRATION DU CULTE ARRÊTEES PAR L'ÉVÊQUE</b>	<b>194.071,88</b>	<b>138.153,03</b>		
Objets de consommation				
D01. Pain d'autel		220,00		
D02. Vin		170,00		
D03. Cire, encens et chandelles	18,15	380,00		
D04. Huile pour lampes ardentes		100,00		
D05. Éclairage	3.969,15	8.000,00		
D06. Autres				
D06A. Combustible chauffage	1.727,17	2.000,00		
D06B. Eau	631,30	650,00		
D06C. Divers (objets de consommation)				
D06D. Divers (objets de consommation)				
Entretien du mobilier				
D07. Entretien des ornements et vases sacrés	8.454,60	2.500,00		
D08. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie	658,33	1.800,00		
D09. Blanchissage et raccommodage du linge	138,00	250,00		
D10. Nettoyement de l'église (produits)	1.078,80	1.000,00		
D11. Autres (entretien du mobilier)				
D11A. Matériel pour entretien de l'église	319,76	150,00		
D11B. Divers (entretien du mobilier)				
Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
D12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires	660,62	200,00		
D13. Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires	234,52	1.000,00		
D14. Achat de linge d'autel	572,71	150,00		
D15. Achat de livres liturgiques	272,32	600,00		
<b>CHAPITRE II. DEPENSES SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ÉVÊQUE ET DU CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>175.336,45</b>	<b>118.983,03</b>		
<b>I. Dépenses ordinaires</b>	<b>119.835,45</b>	<b>117.767,60</b>		
Gages et traitements (montants bruts)				
D16. Traitement brut du clerc				
D17. Traitement brut du sacristain	19.748,35	20.400,00		
D18. Traitement brut des chantres				
D19. Traitement brut de l'organiste	12.198,23	13.000,00		
D20. Organiste remplaçant		750,00		
D21. Traitement des enfants de chœur	72,00	72,00		
D22. Traitement brut des sonneurs				
D23. Traitement brut du porte-croix				
D24. Traitement brut du bedeau				

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Évêché	Montants rectifiés par la Commune
D25. Charges de la nettoyeuse ALE (chèques + assurance)	D25.			
D26. Traitement brut de la nettoyeuse	D26.	9.719,39	10.400,00	
Réparation et entretien				
D27. Entretien et réparation de l'église	D27.	14.860,35	21.500,00	
D28. Entretien et réparation de la sacristie	D28.			
D29. Entretien et réparation du cimetière	D29.			
D30. Entretien et réparation du presbytère	D30.	5.686,12	2.200,00	
D31. Entretien et réparation d'autres propriétés bâties	D31.	8.418,46	2.500,00	
D32. Entretien et réparation de l'orgue	D32.	2.778,16	3.000,00	
D33. Entretien et réparation des cloches	D33.	157,75	200,00	
D34. Entretien et réparation de l'horloge	D34.			
D35. Autres	D35.			
D35A. Entretien et réparation des appareils de chauffage	D35A.	1.660,08	1.500,00	
D35B. Entretien et réparation de l'extincteur	D35B.	707,32	750,00	
D35C. Entreprise de nettoyage	D35C.			
D35D. Installations techniques (système d'alarme, caméras de surveillance, ...)	D35D.		700,00	
D35E. Divers (réparations d'entretien)	D35E.			
Dépenses diverses				
D36. Supplément de traitement au curé	D36.			
D37. Supplément de traitement au vicaire	D37.			
D38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire	D38.			
D39. Honoraires des prédicateurs	D39.	194,00	194,00	
D40. Abonnement à 'Eglise de Tournai'	D40.	244,00	244,00	
D41. Remises allouées au trésorier	D41.	689,78	750,00	
D42. Remises allouées à l'Évêché	D42.			
D43. Acquit des anniversaires, messes et serv. religieux fondés	D43.	651,00	595,00	
D44. Intérêts des capitaux dus	D44.			
D45. Papiers, plumes, encres, registres de la fabrique, etc.	D45.	72,70	285,00	
D46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.	D46.	191,21	250,00	
D47. Contributions	D47.	3.559,61	4.000,00	
D48. Assurance contre l'incendie	D48.	15.531,84	13.000,00	
D49. Fonds de réserve	D49.			
D50. Autres dépenses ordinaires	D50.			
D50A. Charges sociales	D50A.	12.006,73	12.500,00	
D50B. Précompte professionnel versé	D50B.	2.164,10	1.700,00	
D50C. Avantages sociaux bruts	D50C.	7.255,16	5.700,00	
D50D. Assurance responsabilité civile	D50D.	592,51	600,00	
D50E. Assurance loi	D50E.			
D50F. Assurance R.C. objective	D50F.	74,00	75,00	

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D50G. Médecine du travail		300,00		
D50H. SABAM	50,60	50,60		
D50I. Reprobél	22,00	22,00		
D50J. Maintenance informatique	30,00	30,00		
D50K. Processions / événements	500,00	500,00		
D50L. Frais bancaires				
D50M. Divers (dépendes diverses)				
D50N. Divers (dépendes diverses)				
<b>II. Dépenses extraordinaires</b>	<b>55.501,00</b>	<b>1.215,43</b>		
D51. Déficit du compte de l'exercice précédent				
D52. Déficit présumé de l'exercice précédent		1.215,43		
D53. Placement de capitaux	55.501,00			
D54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles, non compris au chapitre premier				
D55. Décoration et embellissement de l'église				
D56. Grosses réparations, construction de l'église				
D57. Grosses réparations du cimetière				
D58. Grosses réparations du presbytère				
D59. Grosses réparations d'autres propriétés bâties				
D60. Frais de procédure				
D61. Autres dépenses extraordinaires				
D62. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62A. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62B. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63A. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63B. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
<b>RÉCAPITULATION - DEPENSES</b>				
Dépenses arrêtées par l'Evêché	18.735,43	19.170,00		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêché et de la tutelle - ordinaires	119.835,45	117.767,60		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêché et de la tutelle - extraordinaires	55.501,00	1.215,43		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DEPENSES</b>	<b>194.071,88</b>	<b>138.153,03</b>		

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>BALANCES</b>				
<b>TOTAL - RECETTES</b>				
Recettes ordinaires totales (chapitre I)	142.662,33	138.153,03		
dont le supplément ordinaire (art. R17)	116.651,03	104.542,08		
Recettes extraordinaires totales (chapitre II)	61.108,46	0,00		
dont l'excédent présumé de l'exercice en cours (art. R20)	751,96	0,00		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>203.770,79</b>	<b>138.153,03</b>		
<b>TOTAL - DÉPENSES</b>				
Dépenses ordinaires (chapitre I)	18.735,43	19.170,00		
Dépenses ordinaires (chapitre II-I)	119.835,45	117.767,60		
Dépenses extraordinaires (chapitre II-II)	55.501,00	1.215,43		
dont le déficit présumé de l'exercice en cours (art. D52)	0,00	1.215,43		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES</b>	<b>194.071,88</b>	<b>138.153,03</b>		
<b>RÉSULTAT (excédent / mali)</b>	<b>9.698,91</b>	<b>0,00</b>		

Document dressé et approuvé en séance du conseil de fabrique, le 04/08/2021

Le trésorier



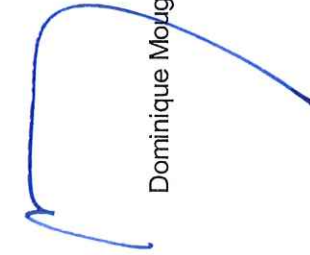
Raoul Hanard

Le président



Henri Brouet

Le secrétaire



Dominique Mougnot

Les membres

